L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

PROFESSEURS ET EXPERTS DE TERRAIN :

- Sébastien Deletaille
- Michel De Wolf (responsable académique)
- Patrick De Wolf
- Sabine Garroy
- Sandra Gobert
- Philippe Lambrecht
- Christine Schotte
- Edoardo Traversa

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Gouvernance et droit des sociétés et associations

Dreamcom

LE CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent activement le programme et réussissent les épreuves d'évaluation se voient délivrer un « Certificat d'université en gouvernance et droit des sociétés et associations », assorti de 10 crédits. Outre l'aspect de confirmation du plan de formation (105 heures) du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite. La participation aux séances sans réussite de l'examen écrit donnera lieu à une attestation de participation.

EN PRATIQUE

LIEU ET CALENDRIER

Le programme se tiendra du mardi 17 septembre au jeudi 19 décembre 2019 dans les locaux de l'UCLouvain à Louvain-La-Neuve et sera organisé en journée, les mardis et jeudis après-midis sauf le module optionnel : introduction à la comptabilité (horaire à préciser).

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à 1 750 € HTVA, ils incluent le matériel pédagogique ainsi que l'accès aux infrastructures de l'UCLouvain. Une réduction est accordée :

- aux participants qui s'inscrivent avant le 31 juillet (5%)
- aux alumni cotisants de l'UCLouvain et/ou de Guberna, et/ou aux membres de Syneco (5%),
- aux participants qui supportent les droits à titre personnel (5%),

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats admis de plein droit doivent être titulaires d'un des diplômes suivants : master en droit, master en sciences de gestion, master en ingénieur de gestion.

La sélection des candidats ne possédant pas l'un des titres précités, mais au moins un baccalauréat professionnalisant, se fera sur la base d'un dossier d'admission (lettre de motivation et CV) qui sera examiné par le responsable du programme.

Peuvent remettre un dossier d'admission : les participants avec une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un domaine pertinent, possédant un titre de bachelier dans les domaines du droit, de la gestion, de la comptabilité ou de la fiscalité.

En l'absence de ce titre, une admission par valorisation des acquis de l'expérience peut être sollicitée.

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limité à 30.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font via le formulaire d'inscription en ligne.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de postposer le certificat si le nombre de participants inscrits est insuffisant. Le nombre de participants est limité afin de garantir un haut niveau de qualité du programme.

Les organisateurs souhaitent également garantir une mixité au niveau des profils des participants afin de favoriser les échanges.

EN SAVOIR PLUS

www.gouvernance-societes-associations.be

Mme Nathalie Cogneau

+32 (0)10 47 83 12

certificat-gdsa@uclouvain.be

En collaboration avec :

CRIDES
Centre de recherche interdisciplinaire Droit, Entreprise et Société

VENIR OU REVENIR À L'UCLOUVAIN

- pour évoluer professionnellement
- pour actualiser vos connaissances
- pour acquérir des compétences dans des domaines innovants

LES 14 FACULTÉS DE L'UCLOUVAIN PROPOSENT PLUS...

- d'une centaine de certificats d'université
- d'une vingtaine de masters et masters complémentaires
- d'une cinquantaine de programmes qualifiants

Et des nouvelles formations chaque année

POUR UN PUBLIC D'ADULTES ENGAGÉS DANS LA VIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

AVEC LE SUPPORT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE (IUFC) DE L'UCLOUVAIN

UCLouvain

FORMATION CONTINUE

LOUVAIN School of Management

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Gouvernance et droit des sociétés et associations

2019-2020 - Édition 1

www.gouvernance-societes-associations.be

En partenariat avec :

GUBERNA INSTITUUT VOOR BESTUURDERS INSTITUT DES ADMINISTRATEURS

syneco osez, innovez, coopérez

FEB Fédération des Entreprises de Belgique

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
(10 CRÉDITS ECTS)

Gouvernance et droit des sociétés et associations

CETTE FORMATION REPRÉSENTE UN IMPÉRATIF CATÉGORIQUE AU VU DES CHANGEMENTS RÉCENTS QUE CES DOMAINES ONT CONNUS !

LE PUBLIC

La formation s'inscrit dans la dynamique de formation continuée des professionnels engagés dans la gestion juridique et fiscale des entreprises et associations.

Plus particulièrement, le public cible reprend les fonctions suivantes :

- Les professionnels du chiffre : réviseurs d'entreprises, experts-comptables, comptables
- Les professionnels du droit : magistrats, avocats, notaires, juristes d'entreprises
- Les administrateurs et dirigeants de sociétés et associations
- Les compliance officers

LE PROGRAMME

- Introduction à la comptabilité – 15 h – Possibilité de dispense
- Droit économique – 30 h
- Droit des sociétés et des associations – 15 h
- Impôts des sociétés et des personnes morales – 15 h
- Séminaire «Gouvernance des sociétés et associations» : apports théoriques, études de cas et témoignages - 30h

LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Formation universitaire
- Mise à niveau des compétences en intégrant tous les changements récents
- Interventions d'académiques et d'experts de terrain reconnus
- Séminaire dédié à la gouvernance alliant théorie, études de cas et témoignages d'experts reconnus

L'agrément a été demandé auprès de :

- Avocats.be
- Guberna
- IEC
- IFJ
- IJE
- IPCF
- l'IRE

Consultez le programme détaillé sur notre site :
www.gouvernance-societes-associations.be

LES OBJECTIFS

Au cours de ces cinq dernières années, les matières liées à la gouvernance et au droit des sociétés et associations ont connu de fortes évolutions ainsi que des changements importants. Une mise à jour des connaissances des professionnels vis-à-vis de ces matières est donc essentielle.

Nous offrons aux participants la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires suite aux modifications et évolutions liées à ces matières afin de leur permettre de prendre les bonnes décisions, y compris du point de vue éthique, en tant que professionnels.

À la fin de la formation, le participant sera capable de :

- Maitriser les aspects théoriques liés à la gouvernance et au droit des sociétés et associations
- Prendre et mettre en œuvre les bonnes orientations générales en matière de gouvernance et de droit en fonction de son domaine d'expertise
- Acquérir une connaissance approfondie de la gouvernance et du droit des sociétés et associations et donc ainsi participer de manière active à la gestion durable de celles-ci
- Approfondir ses connaissances dans les matières du droit et de la gouvernance des sociétés et associations

LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Les participants seront, pour une grande partie, invités à se joindre aux étudiants de formation initiale afin de suivre les cours liés aux matières de la comptabilité, du droit économique, du droit des sociétés et associations, de l'impôt des sociétés.

Un séminaire (30h) dédié uniquement aux participants au certificat fera également partie intégrante du programme de cours, de même qu'un enseignement spécifique de l'impôt des personnes morales.

Ce séminaire sera dédié exclusivement aux matières liées à la gouvernance des sociétés et associations. Il alternera exposés théoriques, exercices et témoignages d'experts reconnus.

Le séminaire se clôturera par un travail collégial d'appropriation de la matière comportant un casus et portera sur la question suivante : « Comment améliorer la gouvernance de l'entité décrite dans un casus préparé par les trois experts ? ». Ce travail fera partie de l'évaluation certificative.

L'épreuve d'évaluation se déroulera le samedi 18 janvier 2020 et sera composée d'un seul examen, écrit portant sur l'ensemble de la matière. Il consistera essentiellement en un casus d'application. La seconde session aura lieu quandt à elle le 6 juin 2020.